



**Communiqué de presse de l'UNSA Education : spécial carte scolaire 1^{er} degré
Le Ministère donne 33 postes à la Loire, il en faudrait le double !**

Début avril (probablement les 7 et 10) se tiendront les instances départementales relatives à la carte scolaire du 1^{er} degré. L'UNSA Education regrette que ces dernières ne soient mises en place qu'à l'issue des élections municipales, particulièrement dans le contexte actuel de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

En effet, les nouvelles équipes municipales qui seront aux commandes des communes depuis seulement le 30 mars auront bien peu de temps pour prendre connaissance des dossiers et se mettre en relation avec les services de l'Education Nationale, qui pour poursuivre le chantier laissé par les prédécesseurs, qui pour le revoir et le corriger, qui pour l'initier, afin que tout soit opérationnel à la rentrée de septembre 2014.

Ce sera plus difficile encore lorsqu'une mesure de fermeture sera envisagée, ou qu'il faudra construire une nouvelle classe pour anticiper une ouverture.

Depuis plusieurs semaines, l'UNSA Education a donc recueilli les inquiétudes de nombreux collègues, d'autant plus que, globalement, le département de la Loire voit augmenter les effectifs des écoles publiques de la Loire (+ 544 élèves prévus par rapport au constat de rentrée 2013, mais + 850 élèves si on y ajoute les 300 élèves supplémentaires accueillis à la rentrée 2013 au regard des prévisions de cette même rentrée).

A ce jour, l'UNSA Education a donc recensé plus d'une soixantaine de situations à la hausse pour lesquelles l'ouverture d'une nouvelle classe est nécessaire. Parmi celles-ci figurent les 23 classes ouvertes provisoirement par l'Inspecteur d'Académie pour l'année 2013/2014. En voici la liste :

- Le Chambon Feugerolles Zola/ Pasteur maternelle
- St Etienne Paillon maternelle
- St Etienne Grand Clos maternelle
- Balbigny maternelle
- Le Coteau les Plaines maternelle
- Planfoy élémentaire
- Roanne Paul Bert élémentaire
- St Etienne Solaure élémentaire
- Pouilly les Nonains élémentaire
- St Chamond Lamartine élémentaire
- St Marcellin en Forez élémentaire
- St Victor sur Rhins primaire
- Chamboeuf primaire
- Génilac primaire
- L'Etrat les Ollières primaire
- Roisey primaire
- RPI St Paul de Vézelin/ Dancé
- St Etienne Francs Maçons élémentaire
- Balbigny élémentaire
- Civens élémentaire
- Firminy la Tardive élémentaire
- St Denis de Cabanne élémentaire
- Riorges le Pontet élémentaire

D'autres écoles ont alerté l'UNSA Education dès la rentrée 2013 pour faire connaître les hausses d'effectifs dont elles faisaient déjà l'objet et pour lesquelles ces hausses se confirment, voire s'amplifient pour la rentrée 2014. D'autres encore voient leurs prévisions d'effectifs augmenter et sont aussi en demande d'une ouverture.

En outre, l'UNSA Education a recensé des manques sur d'autres dispositifs dont on parle moins, et pour lesquels la mobilisation est moindre, car cela se voit moins que lorsqu'on ferme une classe. Pourtant, les petits ligériens en pâtissent. Il s'agit de postes itinérants destinés aux élèves en difficultés (dans les RASED ou les IME), aux enfants du voyage, ou encore de postes de remplacements.

L'UNSA Education a bien pris note de la dotation de 33 postes attribués pour le 1^{er} degré par le Ministère au département de la Loire pour la rentrée 2014. Mais dès sa publication, l'UNSA Education a déclaré que cette dernière permettrait seulement de faire face à l'augmentation démographique du département, sans forcément permettre une véritable amélioration des conditions d'accueil de nos élèves. Qu'en sera-t-il alors de l'accueil des enfants de 2 ans promis par le ministère ? Et en se passera-t-il pour les élèves les plus en difficultés.

A ce jour, au regard des situations énoncées ci-dessus, les seuls 33 postes attribués ne suffiront pas à satisfaire tous les manques, l'UNSA Education en réclame le double.

A l'heure où se met en place la réforme des rythmes scolaires, réforme que l'UNSA Education souhaite ambitieuse et réussie, il semble primordial de veiller plus que jamais aux conditions de travail de nos collègues et de nos élèves. A ce titre, l'UNSA Education rencontre les équipes municipales qui le souhaitent, ou les futurs candidats aux élections.

Surtout, l'UNSA Education propose son aide aux collègues sur lesquels, comme beaucoup de réformes initiées d'en haut, retombe une charge de travail non négligeable dans la mise en place et l'organisation.

Le Ministère saura-t-il entendre les revendications de ces derniers en matière de conditions de travail largement dégradées au fil des années ?

Pour tout renseignement :

UNSA Education de la Loire
Bourse du Travail
4 cours Victor Hugo
42028 St Etienne Cédex

Téléphone : 06 32 45 45 57

Courrier électronique : 42@unsa-education.org
Secrétaire départementale : Véronique DE HARO